

Image not found or type unknown



suite intempérie congé déduit

Par **cecile22**, le **15/01/2010** à **14:04**

Suite à la neige, mes collègues et moi-même n'avons pu aller travailler durant une matinée. Notre patron nous a déduits 1/2 journée de congé, a-t-il le droit ? Notre patron a décidé de fermer le magasin le samedi 26 déc. et nous a prévenu 4 jours avant. A-t-il le droit de nous décompter 1 journée de congé ? Merci.